

PROCEDURE BUDGETAIRE ET TARIFAIRE : CONSTRUIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET PREVISIONNEL ET LE COMPTE ADMINISTRATIF

Objectifs

Savoir construire le budget prévisionnel et le compte administratif dans le respect de la réglementation en vigueur.

Comprendre les enjeux du budget prévisionnel et du compte administratif

Savoir piloter le budget

Programme

Introduction

- Les différentes parties prenantes
- Les financeurs
- La procédure de financement
- Les enjeux associatifs

La tarification

- Définition
- Principes
- Calcul du tarif (dotation global)

Le BP (Budget Prévisionnel)

- Définition et calendrier
- Présentation du BP
- Transmission et procédure contradictoire
- Précisions sur certains types de dépenses
- Mode de modification ou d'ajustement de budget

Le CA (Compte Administratif)

- Définition et calendrier
- Présentation du CA
- Transmission
- Le résultat et les éléments spécifiques d'analyse financière

Précisions sur certains points

- L'investissement
- La comptabilité et les particularités comptables
- L'analyse du bilan
- Les comptes cumulés

Les évolutions en cours dans le secteur médico-social

- Les CPOM : CPOM facultatifs et obligatoires
- L'EPRD
- Réformes de la tarification en cours

Durée

1 jour

Intervenant

Maiwenn L'Hostis - Consultante, Formatrice en gestion financière et tarification du secteur sanitaire et social

Public(s) et prérequis

Directeurs ou responsables financiers, comptables et gestionnaires

Avoir des connaissances budgétaires et comptables

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 280 €

Frais de repas : 17 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne